

Procès-Verbal Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2023 <i>Exercice de l'année 2022</i>		SNO – AG.
Emetteur : Briec HUON	2023-03-24_[SNO]PV-AGO	Date : 02 AVRIL 2023
<u>Diffusion</u> : PV à disposition des adhérents et des partenaires		

Sommaire

1	Ordre du jour	3
2	Préambule.....	3
3	Rapport moral du Président du Conseil d'Administration,	7
4	Rapport financier de l'exercice 2022 et affectation du résultat.....	12
5	Orientations stratégiques, budget prévisionnel 2022 et plan d'investissement	17
6	Fixation du montant des cotisations.....	20
7	Renouvellement des membres au Conseil d'Administration	22
8	Rapport d'activité	24
	8.1 Commission sportive	24
	8.2 La vie des séries, préparée par les coaches.....	26
	8.2.1 Equipe Optimist Ecole de Sport coachée par Nel THOMAS.....	26
	8.2.2 Equipe Optimist Ecole de Compétition coachée par Aristide GIROU	26
	8.2.3 Equipe Open Skiff coachée par Thibault DECLERCK.....	27
	8.2.4 Equipe 420 coachée par Jérémie PELLETIER-KOZAK	28
	8.2.5 Equipe ILCA coachée par Arthur DUARTE.....	28
	8.3 La voile à l'année	31
	8.4 Les stages vacances.....	32
	8.5 Évènementiel	33
	8.6 Activités de formation	34
	8.7 Commission Régates et Arbitrage	35
	8.8 Commission Vie Associative	36
	8.9 Commission Travaux.....	38
	8.10 Club Partenaires.....	39
9	Questions diverses.	43
10	Votes	43

1 Ordre du jour

- Rapport Moral du Président de l'association
- Rapport Financier de l'exercice 2022 et affectation du résultat
- Orientations stratégiques, budget prévisionnel 2023 et plan d'investissement
- Fixation du montant des cotisations
- Renouvellement des membres sortant du Conseil d'Administration
- Rapport d'activité
- Questions diverses

2 Préambule

Le président prend la parole pour communiquer la liste des membres du Conseil d'Administration qui s'excusent de ne pas pouvoir être présent soit pour des raisons de santé ou personnelles, soit pour répondre à des engagements fédéraux ou professionnels.

En l'absence du secrétaire générale, Briec HUON accepte d'en assumer le rôle pour la séance. Il ouvre l'assemblée générale avec un préambule visant à rappeler les dispositions du vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration, à recueillir des candidatures qui ne se seraient pas encore fait connaître jusque-là et à désigner la présidence de cette assemblée.



Préambule au déroulement de l'AG (1/3)

Pour rappel

JE FAIS ENTENDRE MA VOIX EN AG

JE VOTE, JE SUIS MEMBRE DU CLUB, A JOUR DE MA COTISATION 15 JOURS AU PLUS TARD AVANT L'AG.

MINEUR E DE - DE 16 ANS

👍 MON REPRESENTANT LEGAL VOTE A L'AG
OU
👍 DONNE POUVOIR A UN MEMBRE DU CLUB

👍 JE VOTE A L'AG
OU
👍 DONNE POUVOIR A UN MEMBRE DU CLUB

🚫 **JE NE PEUX PAS ME FAIRE REPRESENTER PAR MON REPRESENTANT LEGAL (SAUF S'IL EST LUI-MEME MEMBRE, ALORS JE LUI DONNE MON POUVOIR)**

MINEUR E DE + DE 16 ANS

👍 JE VOTE A L'AG
OU
👍 DONNE POUVOIR A UN MEMBRE DU CLUB

👍 JE VOTE A L'AG
OU
👍 DONNE POUVOIR A UN MEMBRE DU CLUB

A SAVOIR
JE NE PEUX PAS RECEVOIR PLUS DE 5 POUVOIRS DE LA PART D'AUTRES MEMBRES



* Nombre de voix = nombre de pouvoirs dans la limite de 5 + nombre de voix / mineur dont je suis le représentant légal

A conserver tout au long de l'AG

Utile pour voter les résolutions

Utile pour élire les membres qui siégeront au Conseil d'Administration

2

Préambule au déroulement de l'AG (2/3)

3 temps forts

1 L'Assemblée Générale en elle-même avec le vote des résolutions



2 L'élection des administrateurs qui siégeront au CA



Qui se retireront ensuite pendant une 30 aine de minutes pour élire le bureau

3 Le temps de la convivialité



19 administrateurs élus en 2022 pour 3 ans

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| 1. BOTHOREL Pierre, | 11. MARTIN Bertrand, |
| 2. CASTEL Anne, | 12. MONSTERLEET Nicolas, |
| 3. CASTEL Yann, | 13. PICAULT Francine, |
| 4. CHÉREAU Jacques, | 14. PINCEMY Nicole, |
| 5. CHEREL David, | 15. PINCEMY Louis, |
| 6. DUTARDRE Nelson, | 16. RAPHALEN Serge, |
| 7. FOUCHER Eva, | 17. SOURON Yannick, |
| 8. GRANDO Philippe, | 18. THOMAS Etienne, |
| 9. HAAS Lionel, | 19. WILLIAMS Frédéric, |
| 10. HUON Breuc, | |

2 places vacantes,
1 candidature connue à ce jour

Y en a-t-il d'autres c'est le moment !

CORBINEAU Erwan

3

Un membre, Erwan CORBINEAU, a fait connaître avant l'assemblée générale sa candidature. Le secrétaire générale interroge l'auditoire et incite les candidats qui ne se seraient pas encore fait connaître à le faire.

Deux autres membres de l'assemblée se portent candidat en séance :

- Caroline ANDRE-LECESNE
- Christian BRISSET

Les 3 candidats se présentent à tour de rôle en précisant leurs liens avec le SNO et leurs motivations pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Le secrétaire générale met alors aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :



Préambule au déroulement de l'AG (3/3)

#Résolution 1

Présidence de l'Assemblée générale

Les membres de l'Association
présents et représentés donnent
leur accord pour que le
Président du conseil
d'Administration assure la
Présidence de cette assemblée.

Votes pour : 33 votes contre : 0 abstentions : 0

Le président, Frédéric Williams, remercie les membres et demande à la Trésorière, Anne CASTEL, et au Secrétaire Général de la séance, Briec HUON, de le rejoindre pour constituer le bureau de l'Assemblée. Il remercie également le Commissaire aux Comptes Monsieur Jean Marc Bresson de sa présence.

Le président rappelle que l'assemblée générale n'est pas soumise à une condition de quorum, qu'elle a été valablement convoquée dans les délais et formes légales et qu'elle peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport Moral du Président de l'association
- Rapport Financier de l'exercice 2022 et affectation du résultat
- Orientations stratégiques, budget prévisionnel 2023 et plan d'investissement
- Fixation du montant des cotisations
- Renouvellement des membres au Conseil d'Administration
- Rapport sportif
- Questions diverses.

Sont présents à l'assemblée :

- 25 Membres majeurs,

Sont représentés (via pouvoirs) :

- 3 membres majeurs
- 1 membre mineur de + de 16 ans

Sont représentés par leur représentant légal :

- 4 membres mineurs de – de 16 ans

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport Moral du Président du Conseil d'Administration,
- le rapport financier de l'exercice 2022
- le projet de budget 2023
- le texte des résolutions qui seront soumises à l'assemblée,
- un exemplaire de la convocation,
- un exemplaire des statuts et du règlement intérieur

Puis, il rappelle que tous les documents prescrits par les statuts et le Règlement intérieur, et qu'il énumère, ont été adressés aux membres ou tenus à leur disposition au siège de l'établissement principal à Carquefou, dans les délais légaux.

Monsieur le Président donne la parole aux membres qui voudraient réagir ou demander des compléments d'information à ce qui vient d'être dit.

Monsieur le Président propose alors à l'Assemblée de dérouler l'ordre du jour.

3 Rapport moral du Président du Conseil d'Administration,



Après un Quiz d'introduction consistant à faire reconnaître par l'assemblée des athlètes et sportifs de haut-niveau membres du SNO, le Président donne lecture du rapport moral.

Chers membres du Sport Nautique de l'Ouest,

Résumer 12 mois de la vie du SNO est toujours un exercice ardu tellement celle-ci est riche en événements planifiés ou imprévus, agréables ou un peu moins agréables. On ne s'ennuie jamais au SNO et si certaines ou certains d'entre vous souhaitent participer à cette aventure permanente, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous avons connu un été éprouvant.

Les pannes à répétition de nos anciens véhicules VW et du minibus Ford gris acheté d'occasion ont compliqué la logistique de nos déplacements sportifs et engendré des coûts importants de mécanique, de rapatriement / transfert et de location de véhicules de remplacement auxquels s'ajoutent les frais de remise en état en fin de leasing. Espérons que la livraison de 3 véhicules Ford Custom neufs en octobre dernier nous offrira un peu de tranquillité.

La prolifération de cyanobactéries dans l'Erdre en lien avec les fortes températures et les faibles niveaux d'eau a provoqué des interdictions administratives des activités nautiques de loisir sur tout ou partie du plan d'eau. Les structures nautiques se sont adaptées et ont fait preuve de solidarité pour accueillir les clubs voisins en fonction des zones de navigation possibles. Le SNO a eu une approche volontariste en délocalisant son matériel et ses stages au Lac de Vioreau ou à Mazerolles. Cette gestion à la petite semaine a été éprouvante et il n'est pas certain que nous aurions la même approche si ces interdictions devaient malheureusement se renouveler. En tous cas, les structures nautiques de l'Erdre restent mobilisées sur ce dossier épineux. Elles ont créé un collectif « Erdre Nautique » et mènent des actions au niveau local et national afin que la navigation sur nos plans d'eau intérieurs reste possible toute l'année.

Dans l'ensemble, en raison de ces deux dossiers et du contexte économique général, le pilotage économique de l'association a été difficile : des produits à la hausse mais certaines charges en forte augmentation également. Les arbitrages se font en faveur de nos salariés au détriment des quelques variables d'ajustement dont nous disposons (les bourses coureur et les dotations de la commission sportive notamment). Progressivement, nous avons une meilleure maîtrise de la gestion comptable et budgétaire du club grâce aux salariés et aux élus qui se partagent les différentes missions mais nous avons encore du chemin à parcourir ...

Heureusement, nous avons de vrais motifs de satisfaction par ailleurs :

- Le secteur compétition du club se porte bien. Pour la 14ème fois, le SNO Nantes s'est vu décerner le titre de Champion de France des Clubs dériveur fin 2022. Le trombinoscope de nos sportifs de haut niveau présenté en introduction vous montre un aperçu de la qualité et de la diversité des compétiteurs du club. Des parcours alternatifs à la pratique dériveur sont désormais possibles, en particulier la pratique habitable en flotte collective ou en Match Racing au travers du Dispositif Régional d'Entraînement animé par Matthieu Richard et de la Coupe Régionale Habitable promue par Thomas Romont au sein de la ligue. Notre Commission Sportive de club animée par Etienne Thomas et Eva Foucher est un outil précieux pour piloter le secteur sportif et ses investissements. Une réflexion va être conduite sur les scénarios d'évolution de la pratique double Espoir dans la mesure où le support 420 est plutôt en perte de vitesse. Il n'y a pas de pression particulière pour prendre une décision rapide mais des perspectives à prendre en compte, y compris l'émergence des nouvelles pratiques de glisse et des supports à foil, en bonne intelligence avec les autres structures et notamment les pôles.

- Sous l'impulsion de Yann Castel et de Bertrand Martin, le club partenaires fédère un nombre grandissant d'entreprises et d'entrepreneurs autour d'événements et d'interventions dédiés. Cette belle dynamique est intéressante. De nombreux croisements sont possibles entre le monde de l'Entreprise et le monde sportif. D'ores et déjà, le Club Partenaires du SNO a pu soutenir les projets de quelques sportifs. Les membres du club partenaires seront associés aux grands événements du club.
- La commission régates & arbitrage est également très active. Elle porte l'organisation d'un nombre croissant de compétitions avec l'appui de notre chargé événementiel et communication, Thomas Lelièvre et bien entendu notre directeur, Florian Ribeiro. Un événement de premier plan est prévu du 28 avril au 1er mai : le Championnat d'Europe de Match-Racing U23. En ce qui concerne l'arbitrage, nous sommes maintenant plusieurs arbitres titulaires et/ou en formation. Il nous manque encore des arbitres actifs ayant la qualification jury.
- Notre partenariat avec les Ports de Loire-Atlantique nous permet d'organiser des entraînements et des stages sur le plan d'eau maritime de la Pointe Saint-Gildas à Préfailles et de la Gravette à la Plaine-sur-Mer mais également cette année, deux week-ends de régates.
- La commission travaux a piloté nos investissements d'entretien et de rénovation énergétique des bâtiments. Lionel Haas vous fera un bilan et vous présentera les projets à venir.
- L'organisation de régates ou les journées d'entretien de la base nautique « aide ton club » sont très vertueuses pour mobiliser et créer du lien avec nos bénévoles, fidèles ou fraîchement embarqués. La vie associative est un aspect important au sein du SNO et il convient de la cultiver au travers de différents temps forts dans l'année. Francine vous en dira quelques mots. Le SNO est un grand club historique. Je tiens à saluer le succès du livre écrit par Francine et Serge qui retrace les différentes périodes et personnages marquants du club.
- Le SNO répond présent quand il s'agit d'accompagner des événements nautiques à la demande du CDV, de la ligue ou du tissu associatif local notamment : départ de la solitaire du Figaro, The Arch avec Francis Joyon le week-dernier, Débord de Loire ... Nous avons exprimé notre désaccord quant au maintien du volet nautique des RDV de l'Erdre cet été alors que les clubs du bassin étaient durement impactés par les interdictions de naviguer en raison de la présence de cyanobactéries.
- Les équipements du club sont dans un bon état général avec un renouvellement plutôt régulier du parc nautique et du parc routier. Nos espaces verts sont bien entretenus grâce à Loulou. Le Golf de Carquefou lui a fait plusieurs propositions d'embauche mais il préfère rester au SNO. Ce cadre exceptionnel est remarqué par tous les visiteurs et il mérite d'être valorisé autant que possible. Nous avons un outil formidable pour accueillir des publics variés. En première couronne d'une grande métropole comme Nantes, des relais de développement existent pour le SNO : voile pour toutes et tous, pratique handivalide, voile scolaire & universitaire, voile et séminaires entreprise, nouvelles pratiques ... Il nous faut adopter une politique de développement plus volontariste en s'appuyant sur l'identité, l'image et les forces de ce grand club et sans compromettre ses fondamentaux. Ce club est à vous, à l'ensemble de ses membres et il vous faut vous en emparer. L'un de nos illustres membres (absent ce soir car il est parti représenter le SNO avec son Moth-Europe) nous a soufflé l'idée de petites régates improvisées le soir en semaine et sur du matériel du club. « A l'anglaise », nous a-t-il dit. Banco ! Il faut tester et voir si ça intéresse du monde. De même, je rappelle que le SNO propose un

programme de régates de club dériveur et habitable et met à disposition gratuitement du matériel dans ce cadre. Nous encourageons tous nos membres à y participer.

- Et je garde le meilleur de nos atouts pour la fin : nous avons une très belle équipe qui rassemble des professionnels compétents et engagés et des élus et des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie au service du club avec comme seule récompense le sourire des jeunes à qui on distribue un chocolat chaud après la nav'. C'est grâce à ce collectif que tout est possible. Cherchons à le préserver et à l'enrichir. La diversité des personnes et des caractères est une force. Dans une association, il faut savoir composer avec ces différences tant qu'elles s'expriment dans l'intérêt général et qu'elles respectent le cadre général qui est fixé. Nous avons le souci de l'équité. Toutes nos prises de décision veillent à appliquer les mêmes règles partout : aux différentes séries, aux différents salariés, à l'ensemble de nos membres ...

Ce soir, nous devons renouveler pour un mandat de 3 ans 2 sièges d'administrateur au sein du Conseil d'Administration suite à la démission pour raisons personnelles de Jérôme et de Vanessa Delmas. Je vous invite à vous porter candidat si vous êtes intéressé. Nous avons également la possibilité d'inviter des personnes extérieures lors des séances du Conseil d'Administration si vous souhaitez découvrir son fonctionnement avant de sauter le pas. Vous pouvez aussi rejoindre l'une des commissions en fonction de vos centres d'intérêt, de participer à certaines fonctions au sein du club ou simplement répondre présent aux sollicitations sur le groupe WhatsApp des bénévoles du club.

Je termine ce rapport moral en adressant nos plus sincères remerciements aux partenaires et aux mécènes du SNO qui apportent un soutien indispensable au développement du club et aux projets sportifs de ses compétiteurs.

Longue vie au Sport Nautique de l'Ouest !

Le Président donne la parole aux membres qui voudraient réagir ou demander des compléments d'information à ce qui vient d'être dit.

Puis, plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :



#Résolution
2

- Les membres de l'Association présents et représentés approuvent le rapport moral du Président du conseil d'Administration.

Votes pour : 33

votes contre : 0

abstentions : 0

4 Rapport financier de l'exercice 2022 et affectation du résultat

- Situation et activité de l'association au cours de l'exercice 2022:

- produits d'exploitation : 758 414 €
- charges d'exploitation : 863 566 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 136 587 €
- Excédent brut d'exploitation : 31 435€
- Le résultat d'exploitation ressort à – 105 152 €

L'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat positif de + 2089 €

Rapport financier

	Réalisé 2022	Réalisé 2021
Vente de produits et marchandises	322 578 €	237 606 €
Subventions	163 986 €	149 607 €
Mécénat et dons	165 948 €	130 682 €
Cotisations et prestations annexes	96 767 €	78 556 €
Transfert de charges	9 185 €	10 448 €
TOTAL PRODUITS	758 414 €	606 898 €
Achats	82 842 €	65 038 €
Locations	35 788 €	26 648 €
Entretien	76 136 €	41 061 €
Assurances	17 910 €	20 898 €
Intermédiaires/honoraires	52 893 €	36 845 €
Déplacements missions, bourses, aides reversées	142 519 €	87 531 €
Rémunérations du personnel	221 496 €	206 393 €
Charges Sociales	48 552 €	49 081 €
Amortissements et Provisions	136 587 €	127 181 €
TOTAL CHARGES	863 566 €	683 708 €
EBE	31 435 €	50 372 €
Amortissements nets de subventions	69 205 €	61 096 €
Résultat d'exploitation	- 105 152 €	- 76 809 €
Produits financiers	967 €	573 €
Produits exceptionnels	108 849 €	81 847 €
Charges financières	379 €	258 €
Charges exceptionnelles	2 196 €	7 407 €
Résultat Financier	588 €	314
Résultat Exceptionnel part subventions	67 382 €	66 085
Résultat Exceptionnel hors subventions	39 271 €	8355
Résultat de l'exercice	2 089 €	- 2 054 €

Avant de donner lecture du rapport Financier, la Trésorière, Anne Castel, prend la parole :

Le suivi de la trésorerie et le pilotage du club sont un travail d'équipe, qu'en aucun cas je ne pourrais réaliser seule. Un grand merci à Frédéric bien entendu, toujours présent, mais également à tous les bénévoles qui effectuent des tâches indispensables tout au long de l'année, et qui sont toujours d'un grand soutien. Je parle bien entendu de Michèle Huet, mais également de Nelson Dutardre sans qui le mécénat ne prendrait pas l'ampleur qu'il prend aujourd'hui, et du binôme de choc formé par Philippe Grando et Lionel Haas. Et rien ne serait possible sans l'investissement et la motivation de Nilda et Florian au quotidien !

Un grand merci à vous tous.

Rapport financier

L'activité réalisée au cours de l'exercice 2022 se traduit par un montant de produits d'exploitation de 758 414€, et de charges d'exploitation de 863 566€. Nous remarquons que les flux sont en nette augmentation autant sur les produits que sur les charges.

Commentaires sur le tableau de synthèse :

Nous remarquons que la vente de produits et marchandises augmente particulièrement, passant de 237 606€ en 2021 à 322 578€ en 2022.

Cet onglet regroupe à la fois la vente de marchandises (livres, vêtements, bar...) et ce que l'on appelle comptablement la « production vendue » (mise à dispo bateaux, club house, stages saison-stages vacances, le point plage, les formations, les prestations aux entreprises, les frais de scolarité du CENS, les inscriptions aux régates...)

Sont en augmentation :

- La vente de livres + 4800€ Merci Francine et Serge!
- Prestations aux universités : + 5 000€
- Mise à disposition du club house : + 12 000€ (une partie ressort pour le ménage)
- Mise à disposition des entraîneurs lors de régates : + 7 500€
- Prestations aux entreprises : + 4 700€
- Frais de scolarité du CENS : + 14 000€ (augmentation nombre élèves)

Certains flux sont ce qu'on appelle les flux « boîtes aux lettres » (typiquement le CENS, les livres, le ménage lors des locations de club house...) c'est-à-dire que l'argent entre en produits, mais sort en charges.

En baisse : les stages vacances (- 6 500€), à mettre en rapport avec la fermeture du plan d'eau dû à la présence de cyanobactéries.

Les subventions sont en augmentation par rapport à 2021, non pas en montant par subvention (ce serait plutôt à la baisse au contraire), mais en nombre de subvention dont nous pouvons bénéficier. Et nous continuons à bénéficier d'aides à l'embauche cette année.

Les mécénats d'entreprise sont en augmentation (de 31 000€ environ), mais sont redistribués ensuite vers les différents projets sportifs fléchés.

Les cotisations sont en augmentation de 16 592€, dont environ 12 000€ dus aux effets de la restructuration de nos tarifs « voile à l'année » pour permettre à tous les pratiquants de devenir membres du club (choix fait en 2021 et qui se répercute sur l'exercice 2022).

(rappel : pour ne pas modifier le tarif global, la part prestation comptabilisée sur l'année N diminue et la part cotisation de l'année N+1 augmente)

Les produits ont donc bien augmenté, mais les charges également ! elles ont connu une évolution de + 179 858€ par rapport à l'exercice précédent.

Détail par poste :

- Les achats augmentent de 17 804€
- Les locations et le poste entretien augmentent, en particulier du fait des pannes répétées des camions, et de l'entretien massif de notre parc de remorques
- Le poste « déplacements missions, bourses, aides reversées » augmente de 54 988€, ce qui est significatif et qui s'explique en grande partie par l'augmentation du mécénat affecté, et du montant des aides reversées (7 000€) aux coureurs de haut niveau (flux boîte aux lettres)
- L'augmentation de rémunération du personnel (+ 15 103€) est principalement due à la mise en place des tickets restaurant, et de la prime de partage de la valeur distribuée en fin d'exercice (8 800€)
- augmentation du poste « autres charges » de 25 812 € s'explique par le changement de présentation dans le traitement comptable des licences (désormais présentées en charge à hauteur des achats de licence à la FFV, et en produits au niveau des ventes aux adhérents). Autrement dit un « flux boîte aux lettres »

En conclusion, nous pouvons retenir que plusieurs éléments exceptionnels sont venus impacter négativement le résultat tels que :

- Le surcoût dû aux pannes répétées des camions (locations, réparations, trajets...) pour 16000€

- Restitution des camions en fin de leasing: 6000€
- Impact des cyanobactéries sur la fermeture forcée du plan d'eau, entraînant un surcoût dû à la réorganisation des stages vacances et un manque à gagner pour un total estimé à environ 7 000€
- Impayé sur frais de scolarité CENS : 2 500€ (le risque est désormais contrôlé grâce à la mise en place d'une convention signée entre le SNO et les familles des élèves scolarisés)

D'autre part il est important de relever les éléments exceptionnels suivants impactant positivement le résultat 2022 :

- Produit exceptionnel URSSAF: 38064€ (dettes non réclamées en 2020-2021 10 655€) et des aides de l'URSSAF 27 500€.

- Cotisations club : augmentation de 14000€ dont 12000€ du fait du changement de répartition entre cotisation et prestation en 2021

Ce qui se traduit par un excédent brut d'exploitation, c'est-à-dire les produits moins les charges plus les amortissements, de 31 435€.

Le résultat d'exploitation (produits – charges) ressort à - 105 152€.

L'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat positif de + 2089 €.

La Trésorière donne la parole aux membres qui voudraient réagir ou demander des compléments d'information à ce qui vient d'être dit ou présenté.

Puis, plus personne ne demandant la parole, la Trésorière demande au commissaire aux comptes, M. Brisson, de rendre compte de sa mission. Ce dernier annonce que les comptes sont certifiés. Il rappelle l'importance du suivi des opérations en fin d'année dont les mécénats qui sont habituellement nombreux sur cette période de l'année.

Le Président met ensuite aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

#Résolution 3

- Les membres de l'Association présents et représentés approuvent le rapport financier de l'exercice 2022, donnent quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion durant l'exercice 2022 et approuvent la proposition de porter le résultat de 2088,83 € au report à nouveau.

Votes pour : 33

votes contre : 0

abstentions : 0

5 Orientations stratégiques, budget prévisionnel 2022 et plan d'investissement

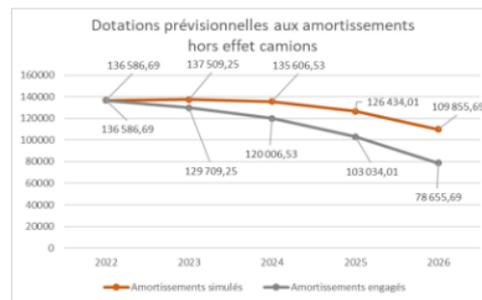


Le Président donne les orientations stratégiques de l'association.

Il demande ensuite à la Trésorière de présenter le budget prévisionnel 2023 et le plan d'investissement de 2023.

Budget prévisionnel 2023	
Vente de produits et marchandises	237 452 €
Subventions	125 700 €
Mécénat et dons	113 900 €
Cotisations	108 751 €
TOTAL PRODUITS	586 303 €
Achats	64 450 €
Locations	4 450 €
Entretien	51 680 €
Assurances	21 500 €
Déplacements missions	53 600 €
Rémunérations du personnel	218 693 €
Charges Sociales	51 906 €
Amortissements et Provisions	160 000 €
TOTAL CHARGES	654 432 €
EBE	91 871 €
Amortissements nets	87 800 €
Résultat d'exploitation	4 071 €
Résultat Financier	500 €
Résultat de l'exercice	4 571 €

Destination	Investissement	2022	2023
Eto à 5 ans		136 586,69	147 243,90
Signalétique	11 955,00		1 195,50
Isolation	13 123,33		1 093,61
Investissements ComSport 2023	18 000,00		3 600,00
Investissements tripartites 2023	21 000,00		4 200,00
Amortissements simulés		136 586,69	157 333,01
TOTAL (effet camions non déduit)		136 586,69	149 533,01
Amortissements engagés			7 800,00
DELTA			19 823,76
Effet des camions (à déduire précédent leasing)			
Amortissements simulés		136 586,69	137 509,25
TOTAL (effet camions déduit)		136 586,69	129 709,25
Amortissements engagés			7 800,00
DELTA			
Dotations aux amortissements totale budgétée			160 000,00



- Compte-tenu du contexte budgétaire et économique, une « pause » est observée en 2023 sur une partie des investissements nautiques.
- Seuls les investissements ComSport et tripartites (SNO, ville de Nantes, Conseil Départemental) sont sanctuarisés sans que le détail des équipements ne soit encore connu.
- Pour permettre une comparaison pluriannuelle, le montant des leasings sur les anciens véhicules est déduit des dotations aux amortissements.
- La tendance baissière à partir de 2024 devrait nous permettre de relancer nos investissements (renouvellements du parc nautique, travaux).

La Trésorière commente :

Pour construire un budget au plus près de ce que nous souhaitons réaliser, nous prenons comme base de départ les montants des produits et des charges de l'année passée. Mais n'apparaissent pas dans le budget les comptes sur lesquels nous sommes « boîtes aux lettres », c'est-à-dire quand les flux entrants sont égaux aux flux sortants (par exemple les frais de scolarité au CENS, le mécénat, les licences...) et hors aléas (ex assurances)

Les perspectives de l'année 2023 sont, dans la lignée de l'année 2022, marquées par la crise énergétique et l'inflation élevée auxquelles s'ajoutent les incertitudes liées à la situation internationale. Mais le développement de l'offre de voile à l'année, l'achat de véhicules neufs, l'organisation d'événements à portée régionale, nationale et internationale et la pérennité du Club Entreprise nous permettent d'avoir un regard encourageant sur l'année à venir.

Le Président donne la parole aux membres qui voudraient réagir ou demander des compléments d'information à ce qui vient d'être dit ou présenté.

Puis, plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

#Résolution 4

- Les membres de l'Association présents et représentés approuvent les orientations stratégiques qui ont été présentées ainsi que le budget de l'exercice 2023 et son plan d'investissement.

Votes pour : 33

votes contre : 0

abstentions : 0

6 **Fixation du montant des cotisations**



Conformément aux statuts l'Assemblée Générale doit délibérer sur le montant des cotisations 2024 et ceci pour chaque type de membre tel que défini statutairement.

Le Président rappelle le montant des cotisations votées lors de l'Assemblée Générale précédente et commente les évolutions proposées

Le Président donne la parole aux membres qui voudraient réagir ou demander des compléments d'information à ce qui vient d'être dit ou présenté.

Puis, plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

#Résolution
5

- Les membres de l'Association présents et représentés approuvent le montant des cotisations qui entreront en application pour l'exercice 2024, à savoir :

Type de cotisation	Proposition pour 2024
Cotisation club jeune	77
Cotisation club étudiant	49
Cotisation club adulte	127
Cotisation sympathisant	110
Cotisation bienfaiteur	260
Cotisation personne morale – but non lucratif	127
Cotisation personne morale – but	260

Ces montants correspondent à une augmentation d'environ 7% par rapport aux montants 2023.

Votes pour : 33

votes contre : 0

abstentions : 0

7 Renouvellement des membres au Conseil d'Administration



Le Secrétaire prend la parole et rappelle les disposition statutaires quant au nombre de membre du conseil d'administration et aux élections de ce conseil.

Statuts - Article 7 (extrait)

- *Le nombre de membre du Conseil d'Administration est **compris entre 15 et 21***
- *Les membres du Conseil d'Administration sont élus **au bulletin secret, pour 3 ans**, par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres de l'association, **de 16 ans révolus**.*
 - Nombre de postes à pourvoir suite à démission : 2
 - Nombre de postes à pourvoir suite à fin de mandat : 0

Le Président donne la liste des membres ayant proposé leur candidature et leur propose de se présenter à tour de rôle et brièvement à l'Assemblée.

Les 3 candidats déclarés sont :

- ANDRE-LECESNE Caroline
- BRISSET Christian
- CORBINEAU Erwan

La liste étant ainsi constituée, il est ensuite rappelé que statutairement le « vote de personnes » doit être effectué à bulletin secret.

Le Président rappelle les modalités du vote, l'organisation du bureau de vote et du dépouillement.

Avant de procéder au vote, le président soumet alors, conformément aux statuts, la résolution suivante sur la composition du Conseil d'Administration.

 A red callout box with a white border and a white triangle pointing downwards at the bottom. Inside, the text '# Résolution 6' is written in white, with '# Résolution' on the top line and '6' on the bottom line.	<ul style="list-style-type: none">▪ Les membres de l'Association présents et représentés approuvent que le Conseil d'Administration soit composé de 21 membres.
---	--

Votes pour : 33

votes contre : 0

abstentions : 0

Les membres sont invités à voter. Parallèlement, prennent la parole successivement, Etienne Thomas, Président de la Commission Sportive et Florian Ribeiro, directeur du SNO pour présenter le rapport d'activité.

8 Rapport d'activité



8.1 Commission sportive

Etienne Thomas, Président de la Commission Sportive présente le rapport de la commission sportive 2021.



Commission sportive

Objectifs

Permettre au club de se maintenir au meilleur niveau en dériveur :

Champion de France des clubs dériveurs 2022 (14^{ème} titre)

2^{ème} au challenge des clubs 2021,
3^{ème} au challenge été-automne 2020,
Champion de France des clubs dériveurs 2019.

Choix des séries développées en compétition, veille sur les séries d'avenir.

Suivi des plannings des séries et des coureurs.

Programmer les investissements matériels pour tenir les objectifs.

Commission sportive

Objectifs

Permettre au club de se maintenir au meilleur niveau en dériveur :

Champion de France des clubs dériveurs 2022 (14^{ème} titre)

2^{ème} au challenge des clubs 2021,

3^{ème} au challenge été-automne 2020,

Champion de France des clubs dériveurs 2019.

Choix des séries développées en compétition, veille sur les séries d'avenir.

Suivi des plannings des séries et des coureurs.

Programmer les investissements matériels pour tenir les objectifs.

8.2 La vie des séries, préparée par les coachs

8.2.1 Equipe Optimist Ecole de Sport | coachée par Nel THOMAS

Etienne Thomas, Président de la Commission Sportive présente le rapport.

Nel THOMAS encadrement de l'équipe Optimist EDS formation DEJEPS.

L'équipe est constituée de 7 coureurs :

- 6 benjamins (Maël, Margot, Louise, Anatole, Jules et Sasha)
- 1 minime (Kristina)



L'objectif pour l'équipe EDS est de participer à la CIE (Coupe Internationale d'Été) qui se déroulera cette année à Perros Guirec.

L'ambition de faire monter un maximum de coureurs EDS en équipe de club Optimist ou Open Skiff chaque année.



- 90 jours de navigation dans l'année entre les entraînements, les stages et les régates.
- Participation à l'ensemble des régates de grade 5 ainsi qu'aux deux interligues :

Carantec

La Rochelle



8.2.2 Equipe Optimist Ecole de Compétition | coachée par Aristide GIROU

Etienne Thomas, Président de la Commission Sportive présente le rapport.

Présentations préparées par Aristide sous un format vidéo de l'ensemble de l'équipe Optimist EDC et de leurs objectifs.

8.2.3 Equipe Open Skiff | coachée par Thibault DECLERCK

Etienne Thomas, Président de la Commission Sportive présente le rapport.



Open Skiffs



Principales régates 2022 :

- o Open Tour
- o Rouen/Carnac/Enghien/Cannes
- o Championnat de France à Maubuisson
- o Championnat du Monde à Maubuisson

6^{ème} place Timothé Brisson en U17



Objectifs 2023 :

- o Podium et participation aux Championnats de France
- o Champion de Ligue
- o Participation aux Championnats du Monde pour 5 coureurs (Rond OR)





Equipe Open Skiff 2023

9 jeunes entre 10 et 14 ans. 4 filles et 5 garçons

- **Eléna Castel**
- **Joséphine Chesneau**
- **Adrien Dubrulle**
- **Malo Delion**
- **Merlin Vallée Jezzine**
- **Joséphine Bronsart**
- **Jeanne Aubert**
- **Mathurin Augu**
- **Pierre Augu**

8.2.4 Equipe 420 | coachée par Jérémie PELLETIER-KOZAK

Etienne Thomas, Président de la Commission Sportive présente le rapport.

Présentation préparée par Jérémie sous un format vidéo de l'ensemble de l'équipe 420 et de leurs objectifs.

8.2.5 Equipe ILCA | coachée par Arthur DUARTE

Etienne Thomas, Président de la Commission Sportive présente le rapport.

Sportifs

8 coureurs :

- Ewen Williams
- Enora Huon
- Clément Chauviré
- Joshua Williams
- Alexandre Bavouzet
- Antonin Blanchard
- Alexandre Vidal
- Nathan Vidal



Principaux déplacements

- Championnat de ligue
- Championnat de France, pré France
- Grand prix de l'armistice (Hyère)
- Championnat de l'Atlantique
- [Europacup Warnemünde](#)



Faits marquants:

- Alimentation des pôles espoirs avec Marine Cottenneau
- Clément Chauviré en sport-études au Cens
- Médaille pour Ewen Williams U 16 [Europacup de Warnemünde](#)



8.3 La voile à l'année

Florian Ribeiro, directeur du SNO Nantes, présente le rapport d'activités.



Rapport d'activité – La Voile à l'année



- Bonne dynamique sur les groupes à l'année. Ouverture de nouveaux créneaux en 2021 que l'on a reconduit en 2022.
- Augmentation des séances organisées pour les étudiants. On conserve les établissements historiques et on accueille des nouveaux (Alumni)
- Diminution du nombre de séminaires réalisé mais création du club partenaires.
- Léger retour des bateaux de propriétaires. Plus 10 par rapport à 2021. Importance de proposer des actions rassemblant toutes les pratiques du club (Coupe de Noël, fête du club...)

8.4 Les stages vacances

Florian Ribeiro, directeur du SNO Nantes, présente le rapport d'activités.



Rapport d'activité – Les stages vacances

La pollution aux cyanobactéries entre mi Juillet et mi Octobre a fortement impacté l'organisation des stages vacances.

Délocalisation selon les périodes à Mazerolles ou au lac de Vioreaux

Grosse diminution du nombre de stagiaires accueilli. 275 séances réalisées en 2022 contre 353 en 2021.

8.5 Évènementiel

Florian Ribeiro, directeur du SNO Nantes, présente le rapport d'activités.



Rapport d'activité - Évènementiel

- Une trentaine de régates organisées. Objectif de regrouper certaines séries pour augmenter le nombre de bateaux présents.
- Beau succès avec l'organisation de la SNO Nantes Youth Cup. Grade 2 de Match Racing pour les moins de 23 ans.
- L'organisation de moments conviviaux au club pour réunir toutes les pratiques.
- Participation avec d'autres acteurs du territoire sur des évènements:



8.6 Activités de formation

Florian Ribeiro, directeur du SNO Nantes, présente le rapport d'activités.



Rapport d'activité - Formation

- Le SNO labélisé comme organisme de formation pour les CQP IV. 11 stagiaires ont débuté la formation en 2022 et 6 l'ont validé.
- Le SNO est prestataire de la ligue pour une partie des formations entraîneurs FFVoile et BP JEPS.
- Mise à disposition des entraîneurs sur les stages sportifs organisés par la ligue ou le CDV.



8.8 Commission Vie Associative

Francine PICAULT responsable de la commission présente le rapport d'activités.



Commission Vie Associative MOMENTS CONVIVIAUX

➤ **25 juin 2022 : fête du club**

La traditionnelle fête du SNO, souvent aux couleurs du club : rouge et blanc, a rassemblé une soixantaine de personnes autour d'un bon apéritif et d'un délicieux couscous. Cet évènement clôture joyeusement l'année sportive



Commission Vie Associative MOMENTS CONVIVIAUX

➤ **4 décembre 2022 : coupe de Noël**

Dernier moment Convivial de l'année. Régates-relais, vin chaud, chocolat chaud, soupe à l'oignon ont réchauffé les coureurs de 7 à 77 ans. Un beau sapin et une remise de prix enrichie de nombreux cadeaux met en veille pour quelque temps cette belle saison sportive.



Commission Vie Associative MOMENTS CONVIVIAUX

➤ **21 janvier 2023: galettes des rois vacataires - CA**

Moment convivial entre Le CA, les vacataires et les permanents afin de bien commencer l'année et mieux connaître les différentes équipes actives du club.

8.9 Commission Travaux

Lionel HAAS présente le rapport d'activités.



Commission Travaux

- **En lien avec une forte augmentation de notre facture EDF, début 2022, nous avons souhaité réaliser un diagnostic thermographique des bâtiments Club House et bureaux afin de déceler d'éventuels ponts thermiques, défauts de continuité d'isolant ou absences d'isolation, etc. Cet audit a été réalisé par ADEOTHERMIE, expert et conseil.**
- Les conclusions du Rapport ont souligné d'importants problèmes d'isolation et des ponts thermiques sur nos deux bâtiments. En conséquence, nous avons lancé un programme important de travaux.
 - ❑ Changement total des isolations des deux toitures par la projection de laine de roche (Résistance thermique R/9) par la Sté RENO OUEST.
 - Coût global : 11 149,26 €
 - ❑ Changement du chauffage dans le bâtiment bureau : Mise en place d'une climatisation réversible indépendante sur chaque niveau (deux multisplits installés) par la SARL AMOSSE.
 - Coût global : 16 830,12 €
 - ❑ Isolation renforcée des rampants au 1^{er} étage des bureaux : changement total de l'isolation des rampants par la Sté YDRA.
 - Coût global : 1 754,07 € (facture en cours à réviser)
- Reste à faire :
 - ❑ Création d'un sas à l'entrée des bureaux afin de couper l'entrée du froid
 - ❑ Revoir l'isolation des portes et fenêtres du Club house (sur la partie ancienne)
 - ❑ Intervenir sur les grandes baies vitrées (extension) : problèmes de joints à revoir
 - ❑ A moyen terme :
 - Rénovation de la terrasse
 - Panneaux solaires
 - Projet sur le bâtiment « Ecole de Voile »



8.10 Club Partenaires

Bilan 2022



Bilan d'activité

- Soirée de lancement avec Benoît Marie, Armel Tripon, Pernelle Michon, et Lou Berthomieu
- 2 petits-déjeuners business
- 4 afterworks
- Une soirée conférence avec Benoît Marie
- Départ de la route du rhum avec visite du bateau d'Armel Tripon



Bilan financier

Les fonds récoltés

- 12 entreprises ont intégré le club partenaires du SNO Nantes en 2022
- 13 200 € sous forme de mécénat
- 3600 € d'adhésion aux services

L'utilisation des fonds

- 1274,09 € pour des frais de réception (soirée de lancement et moments conviviaux)
- 15 525,91 € pour soutenir les coureurs inscrits en équipe de club et les projets sportifs suivants :
 - Pierre André Mini 6,50
 - Pernelle Michon Prépa Olympique ILCA
 - Lou Berthomieu Prépa Olympique NACRA
 - Lilian Mercier Mini 6,50
 - Benoit Marie Projet Foils
 - Eolia Rio / Nell Castilla CF Match racing

Les objectifs du club partenaires



Développer un
réseau
professionnel
d'entreprise



Favoriser les
échanges entre
dirigeants et
entrepreneurs
ayant des valeurs
communes



Valoriser l'image de
votre entreprise à
travers des valeurs
de la voile comme
le dépassement de
soi, la cohésion, la
performance, le
bien-être, et
l'intégration sociale



Soutenir
financièrement
les projets des
jeunes sportifs et
du SNO Nantes

Agenda 2023



Date : 07 Février
Soirée de lancement 2023

Date : 02 Mars
Bilan de la route du Rhum
Laurent ETHEIMER

Date : 06 Avril
Session Topo - Les grands
principes du Match racing
Equipage de Tom Foucher -
Sélectionné au championnat
d'Europe de Match racing

Du 27 Avril au 1er Mai 2023
Championnat d'Europe de
Match Racing

Date : 25 mai / 22 Juin
After Work avec la participation
de coureurs du club

Date : 21 Juillet
Barbecue puis navigation en J22

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante :

#Résolution 7

- Les membres de l'Association présents et représentés approuvent le rapport d'activité.

Votes pour : 33

votes contre : 0

abstentions : 0

9 Questions diverses.

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

10 Votes

Après qu'il a été procédé au dépouillement sous le contrôle de Monsieur le Président du bureau de vote, Briec HUON, et de ses deux assesseurs Madame Hélène MAUGARD et Monsieur Laurent ROYNE Le président du bureau de vote donne et affiche la liste des voix recueillies par chaque candidat, par ordre alphabétique.

Votants : 32

Abstention : 1

Suffrages exprimés : 32

Suffrages blancs ou nuls : 0

Candidat	Nombre de voix
ANDRE-LECESNE Caroline	25
BRISSET Christian	7
CORBINEAU Erwan	31

Au vu de la délibération fixant à 21 membres la composition du Conseil d'Administration, les membres élus au Conseil d'Administration sont les suivants :

1. ANDRE-LECESNE Caroline,
2. CORBINEAU Erwan

A l'issue de l'annonce des résultats, le président propose à BRISSET Christian de participer au Conseil d'Administration en tant qu'invité. M. BRISSET accepte.

Procès-verbal établi le 02 avril 2023 à 23h45 (43 pages)

Frédéric WILLIAMS
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'FW', written over a faint rectangular stamp.

Brieuc HUON
Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'BH', written over a faint rectangular stamp.